

Mairie de Viviers-lès-Lavaur

Procès Verbal du conseil municipal du 07/11/2023

Présents : Laurence Jalade, Nathalie Beaupère, François Laperruque, Bernard Barrier, Jean-Paul Rocaché, Gilles Jaussely, Jérôme Gucémas, Dominique Foglia, Pierre Filippi

Excusés: Laurent Darquier

Absents: Nina Pailhès

Secrétariat : Bernard Barrier

Ouverture de la séance à 20h45

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation PV du 10/10/2023
- Programme mise en sécurité et aménagement du village
- Bornage parcelles vente AJMH
- Décision modificative
- Électrification des cloches
- Choix de l'agence immobilière pour gérer le loyer
- Organisation cérémonies du 11 novembre
- Questions diverses

Approbation PV du 10/10/2023

Approuvé à l'unanimité

Réflexion programme mise en sécurité et aménagement du village

Présentation du projet élaboré par Papyrus. Sur cette base, nous leur demandons un chiffrage sectorisé du projet en intégrant des tables de pique-nique autour de l'église et sur l'espace vert de la salle des fêtes. On pourrait limiter la vitesse dans le village à 30 avec des rappels sur la route. Dans ce programme, nous intégrerons l'agrandissement de la cour d'école ainsi que le rafraîchissement en période chaude.

Bornage parcelle pour vente AJMH

Après échanges avec les avocats, il semble qu'un rdv avec un géomètre soit acté pour le 20/12, nous sommes en attente d'une convocation.

Décision modificative

Ajustement de 127,86€ pour l'achat des chaises pliante pour la salle des fêtes.

Code INSEE	VIVIERS LES LAVAUR - BUDGET COMMUNAL Commune	DM 2023
------------	---	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 5 Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre	0
Pour	9
Date de convocation :	01/11/23

objet : Manque crédit pour équipement SDF

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	127,86 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	127,86 €	
D 023 : Virement à la section d'investissement		127,86 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		127,86 €
D 231-190 : EQUIPEMENT SALLE DES FETES		127,86 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		127,86 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement		127,86 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement		127,86 €

Signataires :

ont signé les membres présents
pour extrait conforme

Le MAIRE



Électrification des cloches

Pour l'instant nous n'avons reçu qu'un seul devis de la société Campa 5239,06€
Attente d'autres devis pour décision au prochain conseil municipal.

Choix de l'agence immobilière pour gérer le loyer

Nous avons reçu les dossiers de 3 agences immobilières (ADDICT, CHAVANNE, ORPI), certains points doivent être approfondis et notamment sur la gestion des contentieux. Nous rencontrerons les agences concernées pour évoquer ces points. Nous leur proposerons de venir un mardi pour en discuter. La décision est reportée au prochain conseil municipal.

Organisation cérémonie du 11 novembre

Arrêté à prendre pour dévier la circulation.

Présence du 8ème RPIMA de Castres.

Les enfants de toutes les écoles du groupement pédagogique sont conviés.

Un apéritif sera servi à la suite de la cérémonie à la salle des fêtes.

Questions diverses

Chorale les cœurs du Jacquemart souhaite faire une soirée le 8/12 à l'église, la demande est validée.

Menu repas vœux du maire du 20/01/2024 par traiteur : joue de porc avec soirée cabaret.

Carte de vœux, voir avec la professeure des écoles pour des dessins d'enfants.

Faire chiffrer la mise en place d'un spot avec détecteur pour éclairer le devant de l'école côté parking.

Un devis de réparation d'une des PAC de la salle des fêtes pour un montant de 1784€ HT.

Bulletin municipal, la commission doit travailler sur le sujet.


Information sur l'entrevu avec notre avocat sur l'occupation du sol par le NRO et la redevance que l'on peut demander ainsi que pour les désagréments intervenus durant l'été par certains locataires de la salle des fêtes par rapport à la proximité de l'élevage d'ovins.

Problème avec la prolifération des chats, quelles solutions ?

Séance levée à 23h00

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 05/12/2023

Feuille d'émargement PV du 07/11/2023

NOM Prénom	Fonction	Signature
ROCACHÉ Jean-Paul	Maire	
BARRIER Bernard	3 ^e Adjoint	